# Accompagner l'orientation de son enfant

## I – Les étapes :

### De Septembre à Janvier

**Temps de la réflexion et de l'information**

- questionner ses intérêts
- analyser ses résultats
- s'informer sur les 3 voies de formation après la 3ème (voie professionnelle, voie générale et technologique)

### De Janvier à Mars

**Temps des démarches**

- visiter des lycées
- rencontrer des enseignants, des lycéens
- s'immerger dans les formations
- formuler des vœux provisoires et 1er avis du conseil de classe

### De Mars à Mai

**Temps des décisions**

- faire des vœux définitifs (choix des formations et des établissements) et décision d'orientation du conseil de classe
- affectation et inscription

## II – S'informer :

### Les sites internet à consulter

**ONISEP TV**
**vidéos métiers et diplômes**

**Ma voie pro**
NOUVELLE ***VOIE PRO***

**Secondes 2020-2021**

**Tous les bacs technologiques**

PASSEPORT POUR LA VOIE TECHNO
8 Bacs au choix !

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

QUAND JE PASSE LE BAC DE LA 3e AUX ÉTUDES SUP

### Le guide ONISEP « après la 3ème »

onisep GUIDES 2020
EN CLASSE DE 3e PRÉPARER SON ORIENTATION

Catalogue des formations et des lycées de l'Académie distribué aux élèves par le collège en décembre

Ou en ligne sur :

**ONISEP Toulouse**

### Les évènements à ne pas louper

JOURNÉES PORTES OUVERTES

forum

mon stage de 3e

Journée d'Immersion

## III – Se questionner :

Les poursuites d'études : quelle voie choisir, générale, technologique, professionnelle ? quel(s) diplôme(s) m'intéresse(nt) ?

La mobilité : transport et internat

Le coût des études, les bourses

L'apprentissage

## III – Les personnes et lieux ressources :

### AU COLLEGE

Le chef d'établissement
Le professeur principal
Le psychologue de l'orientation
Le CPE
Le professeur documentaliste

→ rencontrer les équipes
→ faire le point sur le suivi de son enfant
→ se faire accompagner
→ participer aux temps de rencontre et d'information proposés

### AU CIO (CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION)

17, rue du Maréchal Lyautey 31600 MURET
05.67.52.40.72 cio.muret@ac-toulouse.fr

Ouvert tous les jours
(dont le **mercredi après-midi**)
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
et pendant les **vacances scolaires**

→ rencontrer un psy EN (sur rendez-vous)
→ se documenter (accès libre et gratuit)

## IV – Ce qu'il faut savoir :

*1* Les **choix d'orientation** se construisent dans un **dialogue permanent** entre le collège et la famille, cependant, c'est au chef d'établissement que revient la décision d'orientation.

*2* Pour l'**affectation en lycée**, la règle est la suivante :

- **En 2nde GT** : Affectation de droit dans le lycée de secteur.

- **En 2nde PRO ou CAP** : Affectation en lycée professionnel selon le barème (les notes et appréciations) et en fonction du nombre de demandes/nombre de places.

Conseil : l'accompagnement des familles est assuré jusqu'à l'affectation, mais il faut multiplier les vœux pour éviter de ne pas avoir d'affectation.